

Date de création de l'offre : 21/11/2022



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ENTRE LOIRE ET RHONE

RECRUTE

**Un assistant d'enseignement artistique - h/f - 8 heures hebdomadaires
Piano**

Les missions

- Être aguerri à la pédagogie
- Transmettre les répertoires les plus larges possibles par vos polyvalences
- Animer la diffusion des élèves sur le territoire par votre dynamique
- Enseigner, éveiller, initier les élèves dans le cadre de la formation initiale
- Autres disciplines complémentaires souhaitées (FM pour les pianistes – musique de chambre)

Profil recherché

Savoirs faire professionnels :

- Être capable de diversifier ses approches pédagogiques
- Faire preuve de polyvalence

Savoirs généraux :

- Être titulaire du diplôme d'état, ou DUMI ou d'une VAE ou en cours
- Connaitre l'environnement territorial

Savoir être :

- Sens de l'écoute et des relations humaines
- Esprit d'équipe
- Bonne gestion du stress
- Qualités organisationnelles et de coordination indispensables

L'emploi du temps :

Il s'agit d'un remplacement le temps d'un congé de maternité, les jours définis sont prioritairement le jeudi et vendredi – d'autres possibilités sont à l'étude.

Lieu d'affectation : CoPLER – 44 rue de la Tête Noire à ST SYMPHORIEN DE LAY (42470) avec déplacements fréquents sur le périmètre des entités membres.

Permis B obligatoire + véhicule (large territoire d'intervention)

CDD du 10 janvier 2023 au 25 juin 2023

Temps non complet : 8 h hebdomadaires

Rémunération : Grille de la fonction publique – 712.22 euros bruts

Date limite des candidatures : 20/12/2022

Adresser une lettre de motivation et un CV à svancoillie@copler.fr